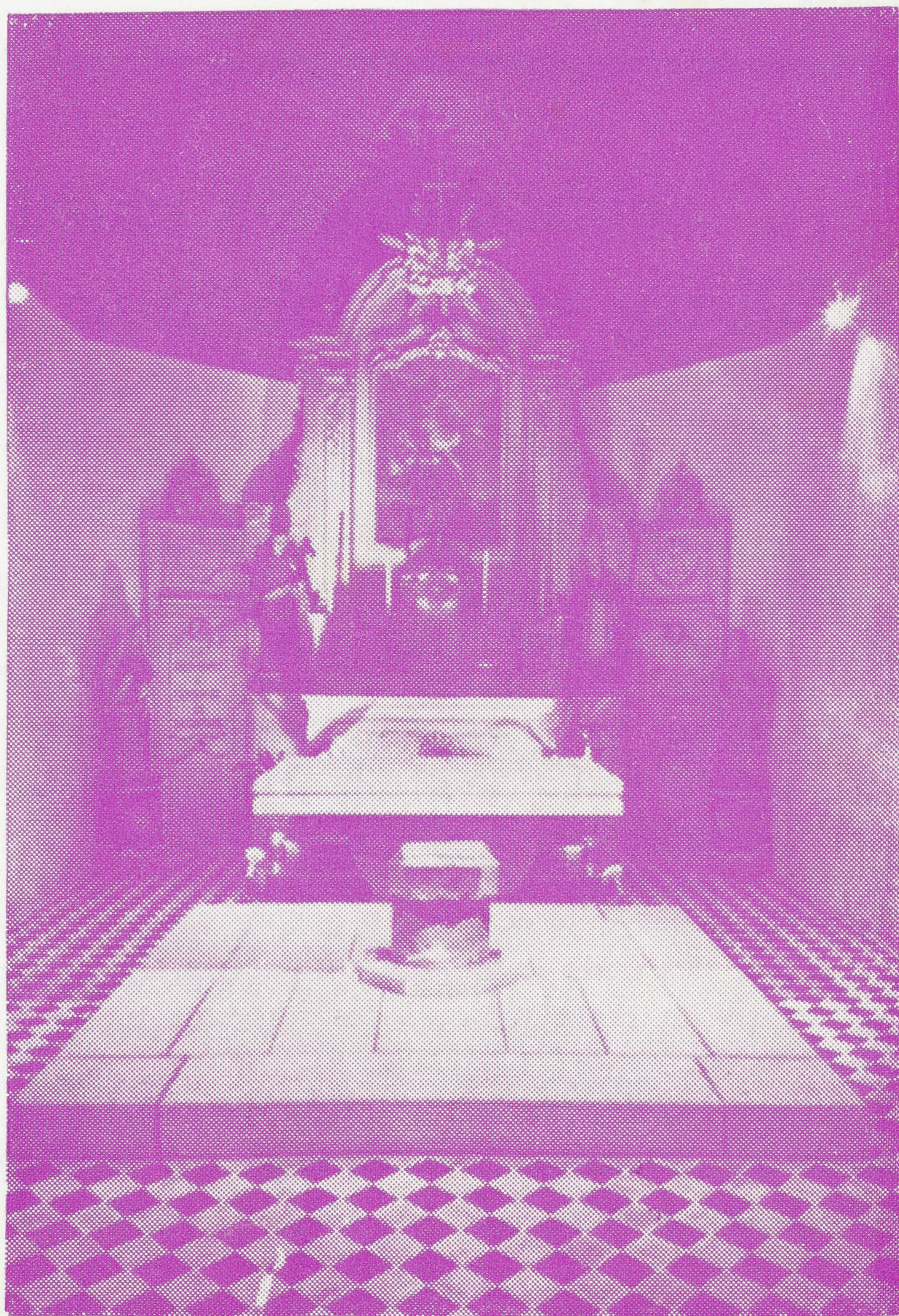




LES ANNALES DU MONT S^t-MICHEL



BULLETIN DU PELERINAGE
ET DE L'ARCHICONFRERIE UNIVERSELLE
DE SAINT-MICHEL

NOTRE COUVERTURE

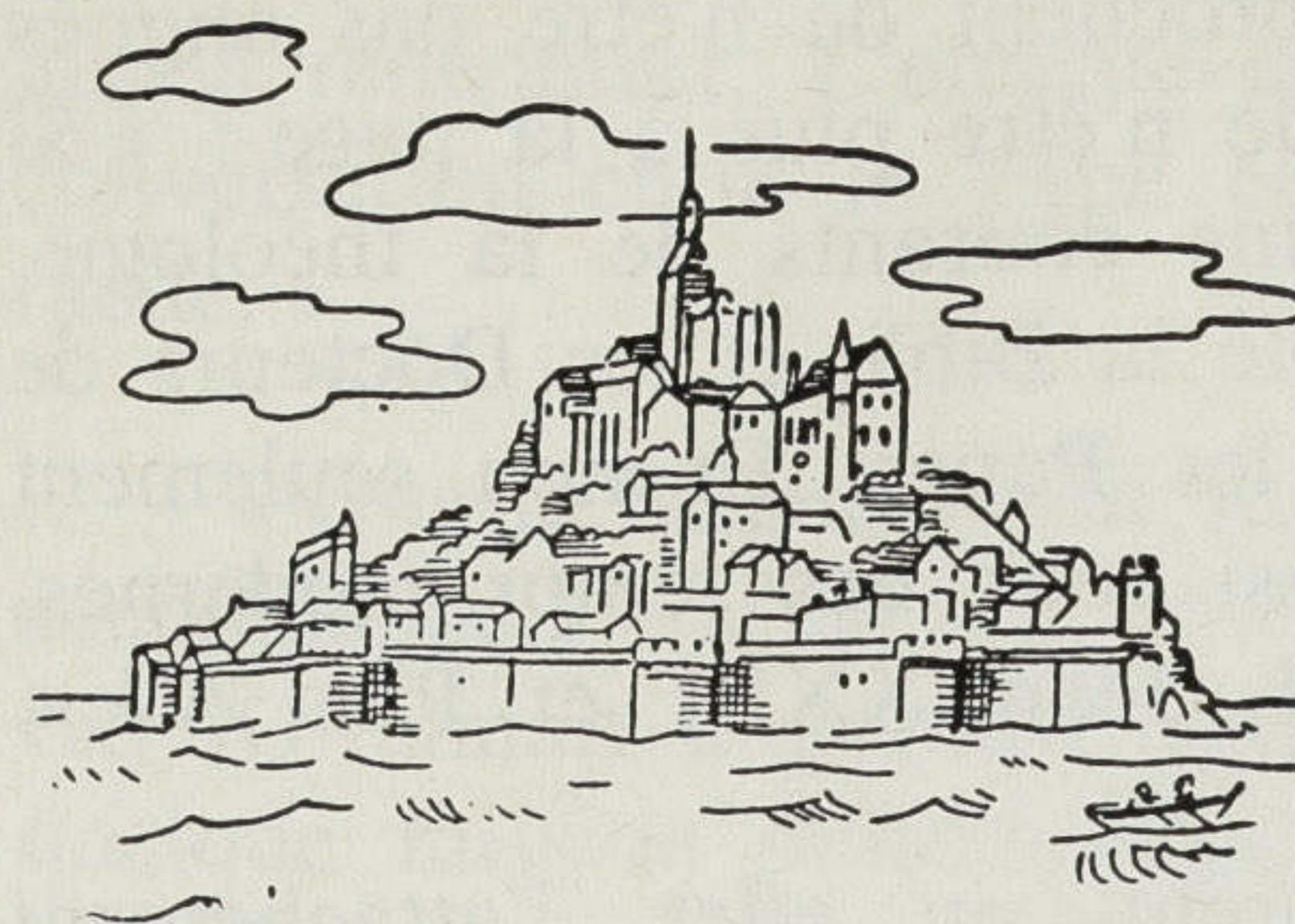
EGLISE SAINT-MICHEL DE BEAUVOIR

à quatre kilomètres du Mont Saint-Michel

Dans son « Histoire générale de l'Abbaye du Mont Saint-Michel au péril de la mer », Dom Jean Huynes écrit, au « chapitre septiesme », à propos de l'arrivée des reliques apportées du Mont Gargan (en Italie) au Mont Saint-Michel (en Normandie) :

« Saint Aubert pensoit qu'il seroit à propos d'aller au devant des saintes reliques. Tous donc se préparèrent et l'évesque se revestit de ses habits pontificaux, et descendant de la montagne allèrent jusques à Beauvoir où les chanoynes qui avoyent apporté les saintes reliques, voyant de loin venir cette procession et entendant dire que leur St Prélat y estait furent au devant, se jetterent à ses pieds pour recevoir sa bénédiction et lui rapportèrent succinctement ce qui leur estait arrivé depuis leur départ, avec espérance de luy en parler plus au long, lorsque la commodité s'en présenteroit... Après que un chacun eut révéré les saintes reliques, on parla de les apporter en ce Mont. Tous prirent leur rang pour marcher processionnellement. Et, ô vertu divine ! afin que un chacun reconnut clairement les riches thresors qu'ils possedoient, à peine une femme aveugle qui se faisoit conduire pour accompagner les saintes reliques, estait parvenue sur les greves, qu'elle recouvra la veue par la vertu d'icelles, dont un chacun demeura esmerveillé et conceut encore une plus grande dévotion envers icelles ; et des ceste heure pour n'oublier jamais un tel miracle, et aussy à cause de cette femme, dès aussytot qu'elle commença à voir s'escria : « Qu'il faict beau voir ! », on nomma le village d'où elle estoit Beauvoir, qu'on nommoit auparavant Astériac. La procession estant arrivée au haut de ce Mont, on colloqua les saintes reliques decemment en l'église ».

La petite église de Beauvoir, dédiée à saint Michel, vient d'être restaurée avec goût, et beaucoup de visiteurs du Mont aiment venir la voir pour admirer et prier. Le chœur de l'église, que l'on voit sur notre couverture, contient un bel autel en vieux granit et un rétable représentant le combat de saint Michel.



Les Annales du Mont Saint-Michel

Les Papes contemporains et le culte des Anges gardiens ⁽¹⁾

Aux pèlerins et aux amis du Mont Saint-Michel, il peut arriver de se trouver parfois dans une situation embarrassante, analogue à celle d'un des personnages les plus sympathiques de l'histoire de l'Eglise au XVI^e siècle, saint Thomas Moore, chancelier d'Angleterre. Des amis peu lucides et des juges malveillants lui reprochaient de s'obstiner à défendre, envers et contre tous, l'indissolubilité du mariage et de désapprouver le divorce de son souverain, le roi Henri VIII : « Vous avez contre vous l'opinion publique, vous n'êtes pas moderne, vous allez contre le sens de l'histoire, etc... », lui disait-on à peu près. A cet argument, notre saint objectait cette constatation : « Si je n'ai pas pour moi une certaine opinion publique et certains théologiens, j'ai en revanche de mon côté l'Ecriture Sainte et la Tradition, j'ai de mon côté les Conciles et les Papes ».

Les chrétiens qui, aujourd'hui, croient à l'existence et à l'assistance des Anges gardiens, peuvent opposer une constatation

(1) Nos lecteurs trouvent ici — et dans les articles qui suivront — quelques considérations développées par l'auteur dans son livre « *Mon Ange marchera devant toi* », préface du Cardinal Charles Journet, 164 pages, Editions Saint-Paul, Paris-Fribourg, 15 F. Traductions en plusieurs langues. On peut aussi se procurer ce livre, en français ou en allemand, à l'adresse « Annales du Mont Saint-Michel », 50 - Le Mont Saint-Michel (France).

analogue aux personnes qui leur reprochent de n'être pas alignés sur telle exégèse contemporaine et de n'être plus à la page : « Si nous n'avons pas pour nous certains courants de la théologie, nous avons en revanche de notre côté la Bible et les Docteurs de l'Eglise, les Saints, les Conciles et les Papes. Et non seulement les Papes du Moyen Age, mais aussi ceux des temps modernes, nos contemporains Pie XI, Pie XII, Jean XXIII et Paul VI ».

Beaucoup de catholiques ignorent, en effet, l'attachement d'un Pie XI à son Ange gardien. Ce Pape, à la personnalité puissante, qui sut tenir tête aux tyrans et aux dictateurs, avait une dévotion ardente envers son Ange gardien. Celle-ci remontait à ses années d'enfance. Dans une audience publique, Pie XI a révélé que, tout jeune, il avait eu la grâce d'entendre et de saisir les belles paroles de saint Bernard sur les Anges, que l'Eglise a insérées dans l'office divin. Dès lors, il vécut dans leur compagnie, au point de pouvoir dire dans sa vieillesse qu'ils contribuèrent à tout ce qu'il avait pu faire de bien durant sa vie. De la présence de son Ange à ses côtés, Pie XI avait presque la sensation physique. Le Pape avouait qu'il sentait son Ange tout près de lui, disposé à l'aider. Avant d'entamer un entretien difficile avec quelque personnalité religieuse, ou avec un homme d'Etat, Pie XI invoquait l'Ange gardien de son interlocuteur et lui demandait d'agir sur son protégé. Cette méthode lui réussit si bien qu'il la recommandera notamment aux représentants diplomatiques du Saint-Siège, comme l'a révélé son successeur Jean XXIII.

Source de joie continue

Chargé d'une mission délicate dans les Balkans par Pie XI, Mgr Angelo Roncalli s'entendit confier par le Saint-Père « un très beau secret pour faciliter sa mission » : le recours à la présence agissante des Anges. « Source de joie continue pour ses protégés, expliqua Pie XI à son futur successeur, cette présence aplanit les difficultés et émousse les oppositions. Quand il nous arrive de devoir parler avec une personne difficilement accessible à nos arguments, et avec laquelle notre langage doit avoir un ton d'autant plus persuasif, nous recourons à notre Ange gardien. Nous lui recommandons l'affaire. Nous lui demandons

d'intervenir auprès de l'Ange gardien de la personne que nous allons rencontrer. L'entente ainsi établie entre les deux Anges, la conversation entre le Pape et son visiteur devient beaucoup plus facile. »

« Que le Seigneur soit sur votre chemin et que son Ange vous accompagne » : c'est en leur adressant ce souhait biblique que Pie XI aimait à prendre congé des personnes qu'il chargeait de quelque mission délicate dans l'Eglise.

Pie XI croyait aux Anges presque comme s'il les voyait. Disons mieux : il les voyait avec les yeux de sa foi. Pour lui, ils n'étaient pas des symboles ou des entités vaporeuses, ou encore des créations de l'art et de la poésie : c'étaient des personnes vivantes.

En deux circonstances notamment, son successeur Pie XII défendit le culte des Anges : dans son encyclique *Humani generis*, promulguée pendant l'année sainte 1950, et dans une allocution à des pèlerins prononcée l'avant-veille de son décès.

Humani generis signalait à la vigilance des évêques et des fidèles des erreurs attentatoires aux fondements mêmes de la doctrine catholique. Parmi elles, Pie XII rangeait les vues de certains théologiens qui « se demandent si les Anges sont des personnes ».

Vivre dans la familiarité des Anges

On aimerait citer ici dans son texte intégral l'allocution adressée le 3 octobre 1958, par Pie XII, à des pèlerins venus du nouveau monde. Elle avait pour sujet la dévotion aux Anges gardiens. C'est un joyau de science et de spiritualité. Selon sa méthode pastorale, le Saint-Père partait des choses de la terre pour élever doucement l'esprit et le cœur de son auditoire vers celles d'en haut. « Au cours de votre voyage, dit-il, vous avez admiré les beautés du monde visible : la mer, le ciel étoilé, les montagnes, les cités : n'oubliez pas qu'il existe aussi un autre monde, invisible, tout aussi réel que le monde visible. Et ce monde mystérieux est peuplé d'Anges. Les Anges gardiens ont pour

mission, non seulement de vous protéger, mais aussi de tâcher à votre progrès spirituel. » Et Pie XII, qu'on a appelé le *Pape angélique*, d'exhorter ses auditeurs à *vivre dans la familiarité de leurs Anges gardiens*.

Ils sont nombreux, les textes de Jean XXIII révélateurs de sa dévotion pour son Ange gardien. Il estimait que le culte envers les Anges doit occuper une place de choix parmi les dévotions chrétiennes. Aussi bien, souhaitait-il « que s'accroisse la dévotion envers les Anges gardiens ». « Chacun de nous a le sien, et chacun peut converser avec les Anges des autres. » Comme son prédécesseur Pie XI, Jean XXIII utilisait souvent ce mystérieux réseau « téléphonique » qui, par l'intermédiaire des Anges, nous permet de communiquer en un clin d'œil avec les personnes les plus éloignées pour les défendre, les éclairer et les stimuler.

Je t'encourage, écrivait à une de ses nièces le futur Pape, alors nonce à Paris, je t'encourage « à entretenir des relations familières avec ton Ange gardien, et aussi avec tous les Anges gardiens des personnes que tu connais et que tu aimes... Quelle consolation que de sentir à nos côtés ce gardien céleste, ce guide de nos pas, ce témoin de nos actions les plus intimes. Moi-même je récite la prière *Ange de Dieu, qui êtes mon gardien*, au moins cinq fois par jour, et souvent je m'entretiens spirituellement avec lui... ».

Invisiblement présents

Lorsque, le dimanche, après la récitation de l'*Angelus*, Jean XXIII s'apprêtait à bénir les fidèles réunis sur la place Saint-Pierre, il s'arrêtait parfois un instant : il souriait à la foule visible des pèlerins et des touristes, et il souriait aussi à la foule invisible des Anges dont sa foi percevait la présence au-dessus de la multitude. Monté en chaire, saint François de Sales aimait, lui aussi, à saluer les saints Anges, invisiblement présents, en promenant ses regards sur l'assistance.

Deux actes, notamment, de Paul VI ont pour objet la croyance dans l'existence des Anges : la profession de foi du 30 juin 1968, en clôture de l'*Année de la foi*, et une intervention

auprès de l'épiscopat néerlandais à propos du « Catéchisme hollandais ».

Parmi les corrections et compléments à introduire dans le *Catéchisme hollandais*, Paul VI, dans une lettre au Cardinal Alfrink, avait signalé « la doctrine de l'existence des Anges, fondée sur l'Évangile et sur la Tradition de l'Église ». C'était dire que l'existence d'un monde angélique invisible n'est pas une hypothèse ou une pieuse croyance à l'usage des enfants comme les contes de fées, mais une réalité attestée par Dieu lui-même.

La profession de foi, lue par le Saint-Père le 30 juin 1968, s'ouvre sur ces mots : « Nous croyons en un seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, créateur des choses visibles comme ce monde où s'écoule notre vie passagère, des choses invisibles comme les purs esprits qu'on nomme aussi les Anges... ».

A la fin de sa profession de foi, Paul VI évoque les âmes des élus qui sont au ciel où, à des degrés divers, elles se trouvent « associées avec les saints Anges au gouvernement divin... ».

C'était dire que les Anges participent au gouvernement du monde par Dieu. Ils sont ses collaborateurs, ses « ministres », ils exécutent ses ordres. Ils ont une mission précise à remplir dans le cosmos visible et dans le monde invisible des âmes.

Comment, dans notre vie de chaque jour, s'acquittent-ils de leur mission de protecteurs, de conseillers et d'entraîneurs vers les cimes ? La réponse à cette question, qui au fond concerne tous les hommes, ne relève point de la fantaisie. Nous la trouverons dans la Bible, dans les ouvrages des Docteurs de l'Église et des maîtres spirituels, dans la vie des saints, toutes ces autorités de bon aloi que le chancelier d'Angleterre Thomas Moore opposait à des arguments sophistiqués, avec l'assurance sereine du croyant qui se sait en excellente compagnie.

Georges HUBER

HOMÉLIE

de Monsieur l'Abbé ALLAIN

29 septembre 1971

Mes frères,

Je pourrais, ce matin, vous poser la question que posait devant vous, il y a quelques semaines, le prédicateur du pèlerinage à travers les grèves : « *Cette démarche que vous avez faite vers saint Michel, est-ce un geste traditionnel ou de curiosité, ou bien est-ce un geste de foi, de confiance et d'amour ?* ». Aujourd'hui comme hier, la réponse, c'est à chacun de la donner. Autrefois, c'est à pied, sac au dos et bâton à la main, que nos aïeux prenaient la route du Mont. Si nous avons bénéficié ce matin de voitures confortables ou de cars luxueux, nous avons eu, et nous aurons au cours de cette journée, l'occasion de pratiquer ces vertus indispensables à notre sanctification et au bien des âmes. Après avoir rappelé brièvement le passé chrétien de ce Mont et retracé le rôle de saint Michel, nous tirerons les leçons d'humilité pour chacune de nos vies.

« *C'est la cendre des morts qui créa la Patrie* », a dit le poète. La Patrie, en effet, ce n'est pas seulement le groupement de maisons et de champs autour d'un clocher, de cités autour d'une capitale, ou le rassemblement d'individus autour d'un seul chef, c'est aussi l'héritage spirituel et intellectuel, les traditions de foi, d'honneur et de courage, le patrimoine de vertus transmis de génération en génération. Ici, plus que partout ailleurs, nous sentons, pour ainsi dire, ce poids du glorieux passé qui nous enveloppe et dont nous sommes héritiers responsables. Ce qu'est le passé historique du Mont Saint-Michel, on nous l'explique longuement dans la visite de l'abbatiale et des musées. C'est la

genèse et le développement de la dévotion à saint Michel qui nous importe ce matin. Vous savez sans doute comment, au début du VIII^e siècle, en l'an 708, l'Archange saint Michel apparut à saint Aubert, évêque d'Avranches, et lui demanda de faire bâtir en son honneur une église sur le mont jadis appelé Mont Tombe. Après des réticences bien compréhensibles, sur lesquelles a brodé la légende, l'évêque s'exécuta et confia à des prêtres la garde du sanctuaire. Rapidement, comme une traînée de poudre, le renom de saint Michel au péril de la mer s'étendit à toute la contrée, et même à l'étranger.

Dès 710, les pèlerins s'acheminèrent nombreux vers ce lieu béni et bientôt les routes principales conduisant au Mont prirent le nom de « voies montoises » ou « chemins de paradis ». Au cours des siècles, des pèlerins de toute condition et de tout pays ne cessèrent d'affluer. Plusieurs rois de France, de Charlemagne à Louis XIV, sont venus s'humilier devant le Prince de la milice céleste et lui confier leur royaume. Deux fois, saint Louis se fit pèlerin de l'Archange, et c'est à cette époque que les pèlerinages populaires se développèrent, tant et si bien que le Mont devint, avec Rome et Saint-Jacques-de-Compostelle, le pèlerinage le plus fréquenté de l'Occident. L'histoire nous apprend que, pendant la guerre de Cent Ans, notre pays fut occupé par les Anglais. Cependant, aux confins de la Bretagne et de la Normandie, saint Michel veillait. Malgré les assauts répétés de l'ennemi retranché à Tombelaine, malgré la trahison ou la ruse, la citadelle du Mont, défendue par les meilleurs capitaines français, dont Louis d'Estouteville, cousin du roi, la citadelle, dis-je, resta en Normandie, la seule forteresse française. Le 8 mai 1429, en la fête de l'Apparition de saint Michel, Jeanne d'Arc délivrait Orléans. Protecteur de la France, saint Michel l'était vraiment.

Par ailleurs, mes frères, nous devons être sensibles à la beauté de la nature, à la beauté de cette basilique, de cette abbaye, à la majesté de cette flèche solidement fixée sur le roc et dominée par les ailes de l'Archange, et qui monte là-haut à plus de cent soixante-dix mètres comme une ardente prière à l'assaut du ciel. « *Les cieux et la terre chantent la gloire de Dieu* », affirme le psalmiste. De l'ouvrier, c'est au Maître divin, à l'Auteur de tout bien qu'il nous faut atteindre.

Si le Mont Saint-Michel, mes frères, a un passé de gloire et de foi dont il faut se souvenir et qu'il faut admirer, il est et doit être, selon la volonté de saint Michel, un lieu de prière.

Nous savons quel a été son rôle lors de la révolte des mauvais Anges. L'Apocalypse de saint Jean nous le remet en mémoire. C'est lui l'Archange à l'épée de feu qui prit la tête des bons Anges pour chasser l'orgueilleux Lucifer, au cri de : « *Qui est comme Dieu ?* ». Personne, n'est-il pas vrai, fut-il le plus beau des Anges ! Au long des siècles, saint Michel a continué sa vigilante protection sur l'Eglise et la France. Il a préparé Jeanne d'Arc à sa mission. C'est le 8 mai 1945, en la Saint-Michel de printemps, que fut signé à Reims, berceau de la France chrétienne, l'armistice qui mettait fin à la guerre. Jésus, Notre-Dame et saint Michel étaient les grandes dévotions de nos aïeux. Il nous faut continuer ou renouer cette tradition séculaire.

Qu'allons-nous lui demander ce matin ? La protection, la sauvegarde de nos intérêts temporels ? Oui, sans doute. Dans les moments où la maladie nous atteint, nous-mêmes ou bien un membre de notre famille, au lieu de gémir et de murmurer, de nous révolter peut-être, au lieu d'aller n'importe où consulter n'importe qui, pour faire ensuite n'importe quoi, sans dédaigner les progrès et les bienfaits de la médecine et de la chirurgie, avons-nous songé à nous adresser, par ses intermédiaires les Anges et les Saints, à Celui qui sait mieux que nous ce qui est le meilleur : souffrance ou santé, échecs ou réussite, et qui, en définitive, selon l'expression du Père de Grandmaison, « *seul est grand, qui seul peut tout et qui nous aime* » ? Demandons à Dieu, par saint Michel, de faire, non pas notre volonté, mais celle du Père, à l'exemple de Jésus.

Il est bon de prendre conseil auprès des gens compétents qui nous entourent ; mais il est bon aussi, pour un chrétien, de prendre conseil auprès du Seigneur et de ceux qu'il a créés pour son service et pour le nôtre. Saint Michel a formé, avec sainte Marguerite, le grand conseil de Jeanne d'Arc. Fait-il partie du nôtre ? Ce qui nous empêche, mes frères, de nous adresser à lui, c'est notre orgueil, un orgueil d'autant plus dangereux que nous semblons l'ignorer. C'est l'orgueil qui provoqua la révolte de

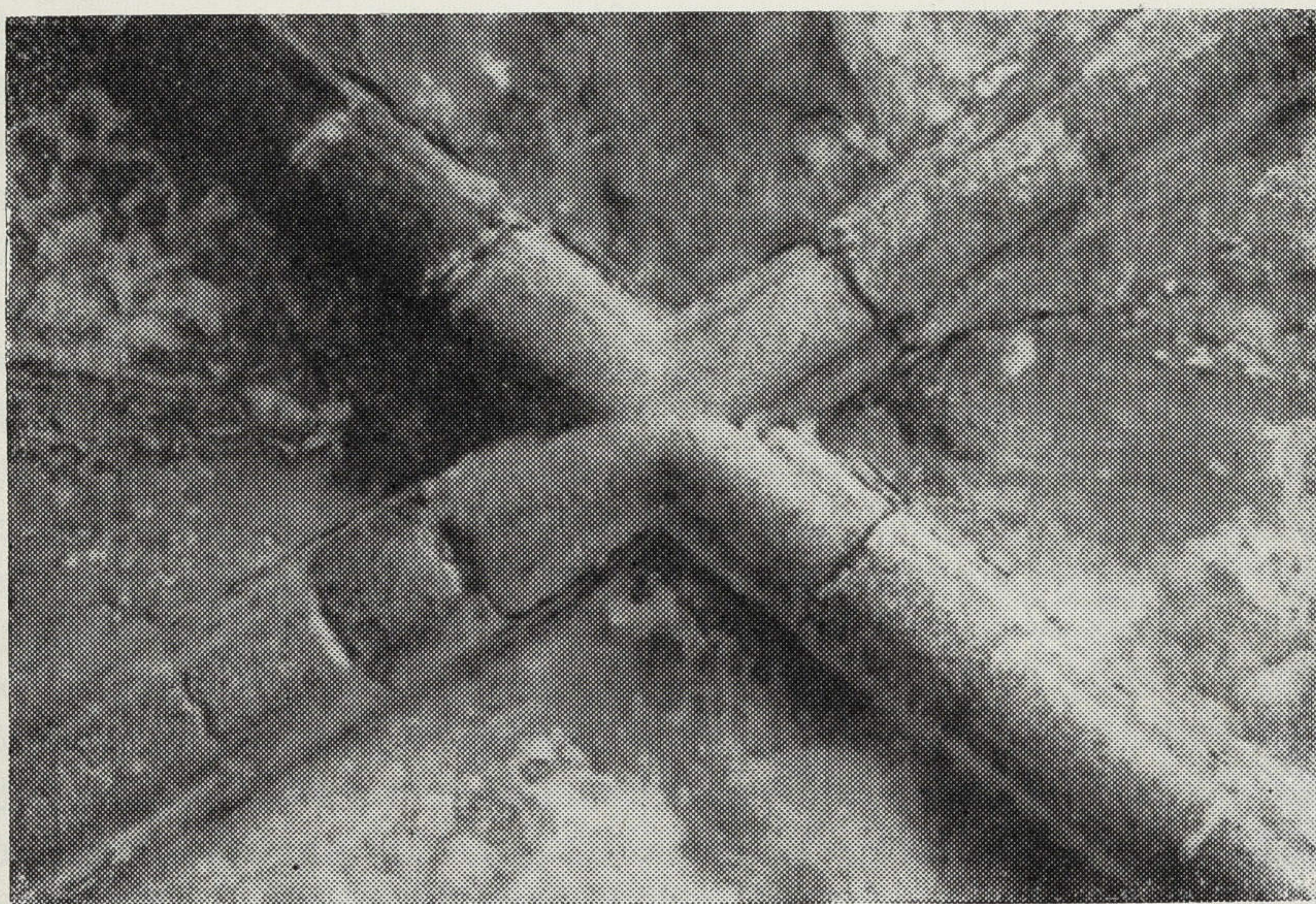
Lucifer, la désobéissance de nos premiers parents. C'est lui aussi qui poussa les hommes à bâtir cette tour inachevée qu'on appela Babel. C'est lui encore qui a guidé les chefs des nations, rois anciens ou dictateurs modernes, dans des conquêtes ambitieuses qui se sont évanouies dans le feu et le sang. En nous, mes frères, cet orgueil est vivace, qu'on l'appelle vanité ou esprit critique, vantardise ou mépris des autres. C'est l'orgueil qui nous empêche de reconnaître nos torts, de les avouer, de nous réconcilier avec un parent, un voisin, même si les torts ne sont pas de notre côté. Cet orgueil entache même parfois les plus grandes générosités, les meilleurs dévouements, parce que en cela nous agissons pour être vus des hommes et non par amour de Dieu ou du prochain.

Ce défaut capital est aussi celui du riche qui croit à la supériorité de l'argent sur la pauvreté, celui de l'intellectuel qui croit au privilège de l'intelligence sur la vertu, alors que « *devant Dieu, nous dit saint Paul, il n'y a ni riche ni pauvre, ni savant ni ignorant, ni esclave ni homme libre, mais les enfants d'un même Père* ». Nous savons comment Dieu traite tous les orgueilleux du monde. Demandons-lui, par saint Michel, cette vertu de base qu'est l'humilité. Il nous suffit de méditer l'Evangile de cette messe pour en être persuadé : le plus grand, c'est celui qui s'abaisse, c'est celui qui sert, c'est celui qui partage. Il nous faut, des enfants, retrouver, non pas les caprices et les défauts, mais la simplicité et la confiance. C'est la voie tracée par Jésus, doux et humble de cœur, et par Marie sa Mère et la nôtre. C'est la voie qu'ont suivie tant et tant de saints, en particulier la petite Thérèse de Lisieux. « *L'humilité, nous dit saint François de Sales, c'est la parfaite connaissance de notre faiblesse et de notre néant. C'est vouloir et désirer qu'on nous traite pour tels. Sans elle, les autres vertus, même les plus belles, sont insuffisantes et imparfaites. Mieux vaudrait une virginité réparée après faute mortelle qu'une chasteté intacte et fière d'elle-même.* » La véritable humilité ne fait pas semblant de l'être et ne dit guère de paroles d'humilité. Ce n'est pas en un jour qu'on peut réaliser un tel idéal. L'essentiel, c'est de garder la claire vision du but à atteindre et de s'y efforcer patiemment. « *Le Mont ne s'est pas fait en un jour* » ; ainsi en est-il de ce programme. C'est, de toute notre vie, l'œuvre la plus belle et la plus nécessaire.

Rassemblés autour de l'autel dans l'écoute de la Parole de Dieu et le partage du pain consacré, demandons à l'Archange saint Michel ces grâces indispensables d'humilité avec le souci constant d'avancer dans le chemin de la perfection. Qu'il nous guide vers les hauteurs et nous garde toujours fidèles. Prions-le aussi pour notre Patrie et pour le Synode qui s'ouvre demain à Rome et dont dépend, pour une part, le bien de l'Eglise.

*Délivrez l'Eglise et la France
Qui réclament votre secours.
Sauvez-les, gardez-les toujours !*

Amen !



Promenoir (détail) - Début XII^e siècle

La Cantate n° 50 de Jean-Sébastien Bach pour la fête de SAINT-MICHEL

Jean-Sébastien Bach composa le grandiose double chœur « *Nun ist das heil und die kraft* » avec orgue et orchestre, en 1740 (1), pour la cérémonie inaugurale de la foire de la « *Saint-Michel* » à Leipzig : toutes les autorités de la ville et des environs, tous les bourgeois et commerçants venaient avant le négoce ou les réjouissances, célébrer par un office solennel l'Archange protecteur.

Ces circonstances historiques rappelées, nous allons essayer de commenter le texte de cet hymne triomphal, d'en pénétrer la technique musicale et d'en rechercher le sens esthétique.

I

LE TEXTE

Le livret de cette œuvre est emprunté au livre de l'Apocalypse (12, 10) et proclame l'action de grâces des élus après l'écrasement du démon :

« *J'entendis une forte voix dans le ciel qui disait : Maintenant
« sont apparus le salut et la force, l'empire et la puissance de
« notre Dieu et le pouvoir de son Christ. Car il a été précipité,
« celui qui les accusait nuit et jour devant Dieu ».*

L'Apocalypse, dernier livre de la Bible, se présente comme l'évocation d'un drame immense où de nombreux personnages célestes, terrestres, infernaux, s'affrontent à la fois sur trois plans :

- dans l'abîme, l'étang de feu où souffrent les démons ;
- sur la terre, le monde où luttent les chrétiens ;
- au paradis, la cité céleste où Dieu et le Christ glorifié sont acclamés par les Anges et les Bienheureux.

(1) C. Lehmann, J.-S. Bach, Paris, 1964, page 110.

Rejoignant une comparaison déjà esquissée par saint Pierre dans sa première épître (1, 12), l'auteur de l'Apocalypse montre l'Eglise du ciel penchée vers celle de la terre, priant avec elle et l'encourageant dans son combat.

Avec une imagination débordante, le début du chapitre 12 décrit le duel de Michel et du Dragon et dépeint le séducteur, le jaloux qui refuse d'admettre que Dieu a destiné l'homme à l'immortalité bienheureuse : « Dieu, en effet, a créé l'homme pour l'incorruptibilité, et il l'a fait à l'image de sa propre nature. C'est par l'envie du Diable que la mort est entrée dans le monde. » (Sagesse 2, 23-24).

« Celui qui les accusait nuit et jour devant Dieu. »

Cette attitude est l'expression d'une tradition qui faisait de Satan le rival, l'antagoniste, l'ennemi personnel de l'Ange gardien (Exode 23, 20), un adversaire qui emploie son intelligence et sa volonté à s'efforcer de pervertir l'homme pour l'accabler ensuite devant le Juge suprême.

Nous signalons seulement, car ils sont connus, les agissements de Satan rapportés au début du livre de Job (chapitre 1^o). Le premier livre des Chroniques mentionne aussi cette initiative diabolique : « Satan excita David à faire le recensement d'Israël » (21, 1), et le prophète Zacharie révèle sa délation : « Dieu me fit voir le grand-prêtre devant l'ange de Dieu, tandis que l'adversaire, Satan, se tenait à droite comme accusateur » (3, 1).

« Ceux qui sont marqués du signe de l'Agneau immolé et glorifié, agent de leur salut », savent que Satan a été vaincu définitivement, même s'il exerce encore momentanément sa malfaisance : « Je voyais Satan tomber comme un éclair, disait le Seigneur... Je vous donne pouvoir sur toute puissance ennemie, et rien ne pourra vous nuire. Cependant, ne vous réjouissez pas de ce que les esprits vous sont soumis, mais réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans le ciel. » (Luc 10, 19-20).

Les premiers élus, revêtus d'une robe blanche, l'habit de gloire, attendent que leur nombre soit complété (Apoc. 6, 11) et chantent le même cantique que les croyants encore pèlerins dont le triomphe en espérance est certain, car Dieu lui-même est garant de la victoire : les soubresauts de la Bête, même s'ils

peuvent parfois être terribles, sont voués à l'échec : « Le Diable est descendu vers vous, animé d'une grande fureur, sachant que son temps est court. » (Apoc. 12, 12).

Unité de l'Eglise céleste et terrestre, toute-puissance de Dieu, œuvre salvifique du Christ, rappel de la victoire de saint Michel et des Bons Anges, certitude du triomphe final des croyants malgré les assauts de l'enfer, tels sont les enseignements de ce texte.

Avec tous les moyens dont il dispose, Jean-Sébastien Bach va réaliser musicalement cette vision apocalyptique en édifiant, grâce à ses deux chœurs, son orchestre et son orgue, des foyers sonores distincts qu'il va opposer ou réunir dans une véritable stéréophonie de couleurs et de volumes.



La Thomasschule et l'église à Leipzig vers 1723 :
c'est le 13 mai 1723 que J.-S. Bach fut nommé
cantor de Saint-Thomas

II

LA MUSIQUE

La cantate n° 50 se présente comme une double fugue qui illustre une image bien connue des auteurs mystiques : celle de « l'échelle spirituelle », mettant en communication le ciel et la terre, facilitant la montée de l'âme vers Dieu, guidant le pèlerin gravissant la montagne céleste.

Cette œuvre est brève : son exécution ne dépasse pas cinq minutes.

Les voix graves des Basses, puis celle des Ténors préparent les entrées des Altos et des Soprani, tous annonçant, les uns après les autres, en se servant de la même phrase musicale, l'apparition du salut et de la manifestation de la toute-puissance de Dieu et de son Christ.

Le second chœur s'unit bientôt au premier et proclame, lui aussi, sa louange, par un imposant choral à quatre voix, amplifié par les trompettes et les hautbois.

L'unanimité de ces acclamations ne peut être supportée par le démon dont les maléfices sont indiqués par un thème descendant, symbolisant ses efforts de nuisance et sa chute : après de nombreuses modulations insinuant les hauts faits de la lutte, la première partie de la cantate se termine sur un accord mineur, repos imparfait et précaire avant l'ultime mêlée. Cet épisode rempli d'altérations laisse une impression à la fois de béatitude et de lutte âpre et sans merci.

Deux temps de silence font allusion aux versets de l'Apocalypse : « Il se fit dans le ciel un calme d'environ une demi-heure, puis on remit sept trompettes aux sept anges qui se tiennent devant Dieu » (8, 1-2), les trompettes, dans le genre littéraire de l'apocalyptique, étant le signal des jugements divins.

Cette sentence irrévocable de Dieu apparaîtra dans la seconde partie de la cantate qui commence par un dialogue serré entre les deux chœurs, cependant que les trompettes, hautbois, cordes et orgue se répondent par des arpèges répétés, des mouvements parallèles, des accords martelés évoquant les anges pourfendant

le dragon ou accomplissant leur mission de messagers, comme dans le songe de Jacob (Genèse 28, 12).

Il est à remarquer que si les mêmes thèmes du début de la cantate se retrouvent, ceux de la joie prennent le pas sur celui de la lutte : la victoire est proche, la Bête va être vaincue.

Un tutti général termine cet hymne triomphal : après cette grande fugue hachée par les fanfares des cuivres, les dissonances de la polyphonie et les vocalises tourmentées ou joyeuses des voix, c'est l'allégresse de la foule entière des rachetés, de la nuée innombrable des élus clamant la gloire de Dieu.



Ⓜ

Intérieur de l'église Saint-Thomas, vers 1885

III

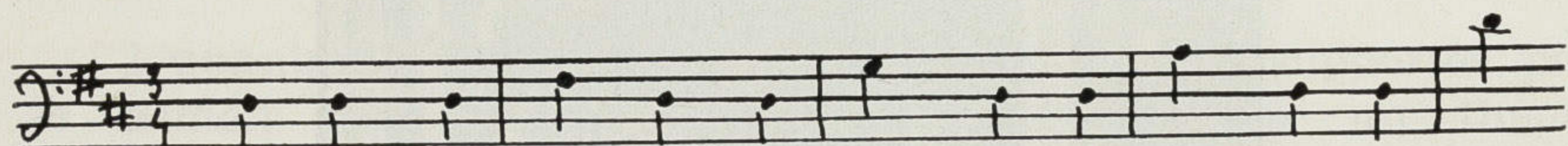
L'ESTHETIQUE

Dans toutes les œuvres religieuses de Jean-Sébastien Bach, la musique se fait la servante de la liturgie : composition d'un artiste possédant une technique parfaite, la cantate n° 50 est aussi une profession de foi. On ne peut oublier, si l'on veut en apprécier toute la beauté, qu'elle a été écrite pour le culte et que l'interprétation musicale veut mettre en valeur le texte sacré.

Dans son commentaire sonore, Bach a le souci de faire jaillir les nuances de chaque mot ; en transmettant le message, il ne cherche pas un but descriptif, mais il souhaite placer l'auditeur parmi les choristes, et, pour se faire comprendre, il utilise un langage traditionnel fait de matériaux déjà connus où la qualité des idées utilise un métier capable des plus beaux développements.

Les premières mesures, correspondant au texte : « *Voici que sont apparus le salut et la force...* » exposent un thème ressemblant à des pas de plus en plus écartés, formant une phrase extensive ascendante, expression d'énergie et d'assurance :

(2)



Nun ist das Heil und die Kraft und das Reich und die Macht

Il y a là une intention de désir spirituel, un élan vers l'au-delà. César FRANCK reprendra souvent cette manière, par exemple dans le « *Prélude, Fugue et Variation* », op. 18, pour orgue, la « *Sonate* » (allegretto), la « *Symphonie* » (cantabile de l'allegro).

Ce thème de l'escalade, de la progression lente, parfois pénible, contraste, dès la huitième mesure, avec celui de la joie confiante :



entre
cordes

(2) Toutes les citations sont extraites des éditions Breitkopf & Härtel, Wiesbaden.

et à la douzième avec celui de la reconnaissance après la crainte :



Le thème de la joie est bien connu de tous ceux qui ont travaillé le « *Clavecin bien tempéré* » : c'est le rythme allègre du Prélude n° 17 du premier livre. Pour Jean-Sébastien Bach, la joie n'est pas une impression sentimentale ou romanesque : c'est la confirmation de la foi et de l'espérance qui s'épanouissent à travers les péripéties de la lutte contre les puissances mauvaises.

Quant au thème de la reconnaissance, il reproduit le dessin mélodique de la cantate 103 commentant les paroles du Christ : « *Votre tristesse se changera en joie* » (Jean 16, 20). Il est utilisé aussi dans le premier chœur de la cantate 78 : « *Jésus, par ta mort amère, tu m'as sauvé de l'abîme de feu, tu m'instruis par ta Parole, sois mon protecteur.* »

Ces deux mélodies jubilatoires se rencontreront dans les autres cantates à saint Michel.

Dans la seconde partie de notre « *Te Deum* », les chœurs et les instruments réitèrent, simultanément ou consécutivement, ces deux thèmes qui, avec celui de l'avancement, droit ou renversé, se répondent ou s'enchevêtrent dans un contrepoint admirable d'adresse et de ferveur.

Nous indiquons ici le thème par mouvement contraire, escalade à l'envers, dont nous avons parlé ci-dessus :



et celui de la chute du démon :



weil der ver wor fen ist
il a é- té rejeté

A la polyphonie des chœurs, Bach ajoute la variété des instruments à cordes et la puissance de l'orgue : ce dernier renforce l'harmonie, enrichit la chaleur des voix du coloris de ses timbres, tandis que les instruments à vent préfigurent par leurs sonneries le jugement général de la fin du monde : « *Le Fils de l'homme enverra ses anges, et ils enlèveront de son royaume ceux qui commettent l'iniquité et ils les jetteront dans la fournaise de feu... Alors les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père* ». (Matthieu 13, 42-43).

Bach ne succombe jamais, comme tant d'épigones, à la tentation du gigantisme : pour lui, le salut n'est pas la miséricorde douce ou aveugle, mais la manifestation du Seigneur qui reconnaît les siens et les sauve « *par la force de son bras* » (Luc 1, 51). Les effets puissants qu'il désire obtenir sont un langage de l'âme.

Notons enfin que la tonalité de Ré majeur a été choisie comme celle de la lumière et du triomphe. La partition ne cesse de se diriger vers cette illumination qui éclate dans l'apothéose finale, dans la vision béatifique du ciel ouvert où règne le Messie : « *Je vis paraître une nombreuse foule que nul ne pouvait dénombrer... Ils se tenaient en face du trône et de l'Agneau revêtus de robes blanches et des palmes en mains. Et ils chantaient à forte voix, disant : « Le salut est le fait de notre Dieu qui siège sur le trône et de l'Agneau »*. (Apoc. 7, 9-11).



Ange Musicien

Collégiale de Mortain : stalles du XV^e siècle

Au cours d'un voyage à Berlin en 1841-1842, Hector BERLIOZ entendit la *Passion selon saint Matthieu* de J.-S. BACH.

Sa relation est précieuse, car elle est d'un génie et d'un critique peu enclin à la louange : « *Cette partition célèbre, écrit-il dans ses Mémoires, est écrite pour deux chœurs et deux orchestres. Les chanteurs, au nombre de trois cents au moins sont pour la plupart musiciens, et presque tous ont des voix fraîches et sonores.*

« *L'exécution de ces masses vocales a été pour moi quelque chose d'imposant, le premier tutti des deux chœurs m'a coupé la respiration ; j'étais loin de m'attendre à la puissance de ce grand coup de vent harmonique...*

« *Il faut être témoin de l'attention, du respect, de la piété avec lesquels le public allemand écoute une telle composition. Chacun suit des yeux les paroles sur le livret ; pas un mouvement dans l'auditoire, pas un murmure d'approbation ni de blâme, pas un applaudissement ; on est au prêche, on entend chanter l'Evangile, on assiste en silence non pas au concert, mais au service divin. Et c'est vraiment ainsi que cette musique doit être entendue... » (3).*

Ce témoignage vaut pour la cantate « *Nun ist das heil...* ». Nous avons cité le songe de Jacob et l'échelle spirituelle empruntée par les anges : ceux qui voudront lire ou écouter cette œuvre de Bach, architecture puissamment structurée et légère comme de la dentelle auront la même impression que Jacob à Béthel : « *Ce n'est rien moins qu'une maison de Dieu et la porte du ciel* » (Genèse 28, 17).

Ange LAHOGUE

(3) Ed. Calmann-Levy, tome 2, pages 118-119.

« LES ANNALES DU MONT SAINT-MICHEL »

paraissent tous les deux mois

Abonnement ordinaire : 8 F - Abonnement d'honneur : 12 F

C. C. P. « *Annales du Mont Saint-Michel* », 442 Rennes

A propos d'une aquarelle de BONINGTON sur le MONT SAINT-MICHEL

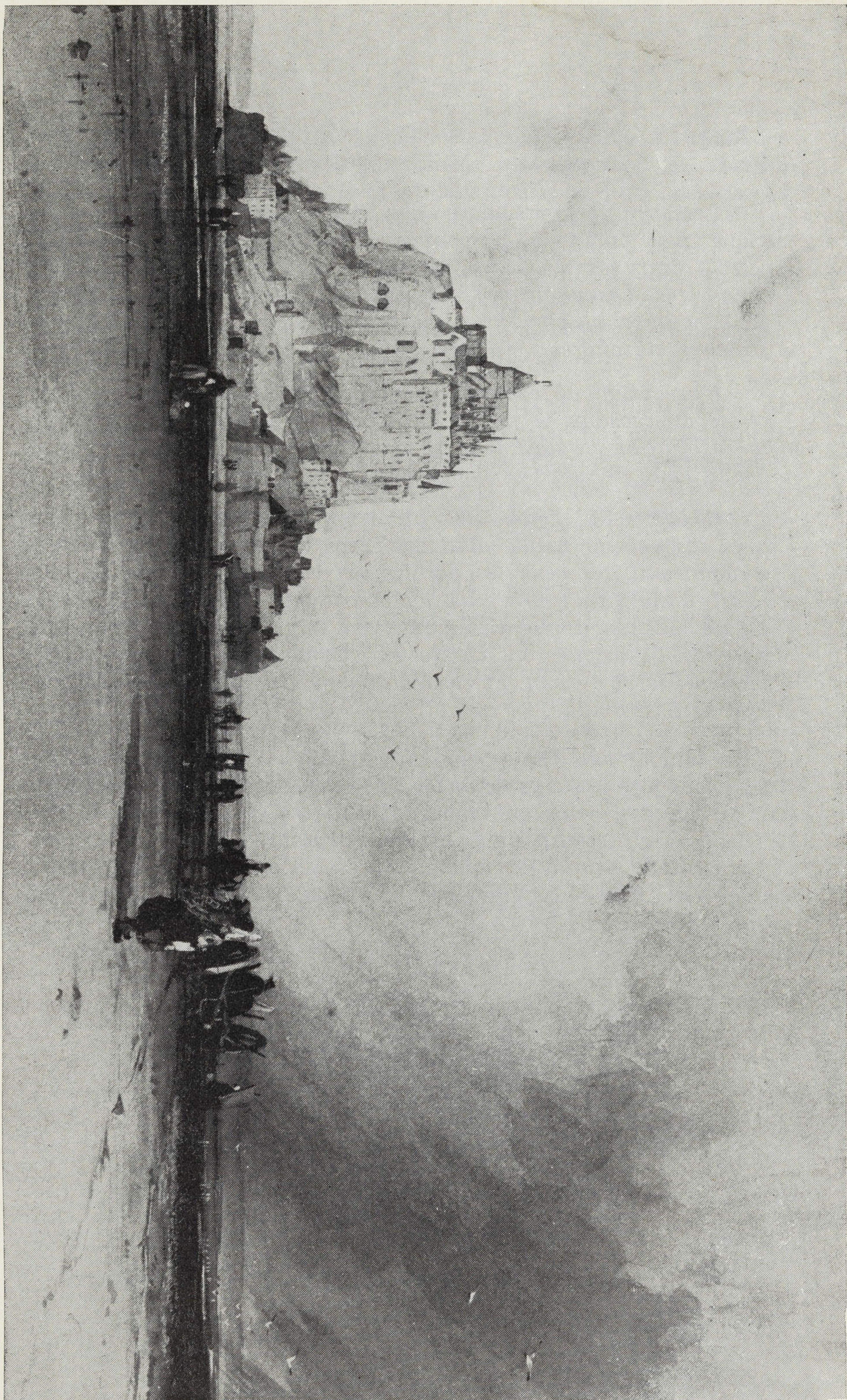
Bonington, peintre anglais du premier quart du XIX^e siècle (1), est bien connu des Français. Il a passé une grande partie de sa vie à Paris où il se forma et où il fut l'ami de Delacroix. Il a beaucoup voyagé, notamment en Normandie qu'il affectionnait tout particulièrement comme beaucoup de ses compatriotes ; c'est à cette époque que Cotman publie à Londres les *Antiquités monumentales de la Normandie* (2).

Le « petit maître », comme on l'appelait à cause de la petite dimension de ses tableaux, nous a laissé d'excellentes aquarelles qui faisaient l'admiration de Corot. L'une d'elles représente le Mont Saint-Michel ; c'est une aquarelle rehaussée de gouache sur papier. Elle est intéressante, car elle nous permet d'imaginer ce qu'était le Mont au début du XIX^e siècle. Sa date n'est pas connue, mais il n'est pas difficile de l'imaginer. Elle ne peut être qu'antérieure au 23 septembre 1828, date de la mort du peintre ; elle ne doit pas être beaucoup plus ancienne, car on y voit la caserne des Fanils achevée ; or, elle l'a été en 1828.

L'abbaye est alors transformée en prison. L'hôtellerie élevée dans la deuxième moitié du XII^e siècle par Robert de Torigni n'existe plus ; elle s'est effondrée en 1817. Les contreforts construits pour étayer les restes de cette hôtellerie et surtout pour éviter la ruine des bâtiments voisins n'existent pas encore ; ils ont été élevés vers 1860-1863. Par contre, le poulain placé dans les substructions de la plate-forme du Saut-Gaultier est déjà installé ; on aperçoit, en effet, le plan incliné reliant la grande

(1) 1802-1828.

(2) J.S. Cotman et Dawson Turner : *Architectural antiquities of Normandy*. Londres, 1820-1822, 2 vol. in-fol.



Bonington : le Mont Saint-Michel - Musée des Beaux-Arts de Calais

(Photo Giraudon)

roue au chemin qui mène aux Fanils ; il a été mis en place peu de temps après l'effondrement de l'hôtellerie.

L'église abbatiale n'a pas encore la flèche que nous lui connaissons (3). La tour centrale, élevée au XII^e siècle par Bernard du Bec, a sans doute été coiffée d'une flèche gothique très élancée ; les *Très riches Heures du duc de Berry* nous permettent de l'imaginer (4). Cette flèche a dû disparaître au début du XVI^e siècle lors d'un incendie. Elle a été remplacée en 1509 par une flèche en bois foudroyée en 1594 (5). Sur les restes de la tour de Bernard du Bec, le cardinal de Joyeuse fit élever en 1609 une tour flanquée d'un campanile en charpente couvert en forme de dôme (6) ; c'est ce que nous montre le plan relief de 1701 (7). A la suite de l'incendie de 1776, le campanile ayant brûlé, on répara la tour du XVII^e siècle et on la couvrit d'une toiture à quatre pans au sommet de laquelle il y avait une terrasse qu'on utilisa en 1796 pour l'installation du télégraphe Chappe reliant Paris à Saint-Malo. C'est ce que nous voyons sur l'aquarelle de Bonington.

Enfin, le Mont n'est pas encore relié au continent par une digue (8). On y vient à pied, à marée basse. Nous pouvons l'admirer sans la chaussée qui enterre deux tours des remparts (9), sans les parkings et leurs voitures qui ont, hélas, remplacé les sables luisant d'eau !

Henry DECAËNS

(3) La tour et la flèche actuelle datent de la fin du XIX^e siècle.

(4) La miniature du Mont, peinte pour cet ouvrage célèbre, a été exécutée vers 1390.

(5) Dom Thomas Le Roy : *Les curieuses recherches du Mont Saint-Michel*, tome 2, pages 17 et 94. Caen, 1878.

(6) Dom Thomas Le Roy, *op. cit.*, page 108.

(7) C'est Louis XIV qui a fait exécuter ce plan relief, à la demande de Louvois. Il est conservé à Paris, au Musée des plans reliefs ; une copie de cette maquette se trouve au Mont Saint-Michel, dans la Salle de l'Aumônerie.

(8) La digue a été construite en 1878 et 1879.

(9) La tour du Roi et la tour de l'Arcade.

Honoraires de messes

En pays de mission plus qu'ailleurs, le prêtre doit vivre de son ministère et particulièrement de la célébration de la messe...

... En envoyant des messes aux prêtres des pays de mission, bien des chrétiens d'Europe peuvent les aider matériellement mais aussi faciliter leur travail spirituel et participer à leur apostolat. Ne pouvant aller eux-mêmes évangéliser les non-chrétiens des régions lointaines, ils se considèrent ainsi avec raison comme missionnaires à leur manière. On ne peut que les encourager.

Un fait est certain, c'est qu'en France les dons des catholiques pour les missions sont en diminution, alors qu'en mission les besoins se multiplient et que le coût de la vie monte sans cesse. Un autre fait est aussi évident, quoique moins connu, c'est que l'offrande de messe constitue actuellement la seule ressource sûre et fixe de la plupart des prêtres missionnaires et autochtones. Or, les offrandes de messe doivent leur venir en général d'Europe, car les pays qu'ils évangélisent sont pauvres au point de vue économique et chrétien, incapables donc de faire vivre pour le moment leur clergé...

... Devant la raréfaction progressive des messes leur venant des pays de vieille chrétienté, les prêtres d'Afrique s'attristent et s'inquiètent en constatant qu'ils ne sont pas soutenus par leurs confrères et les fidèles d'Europe comme ils pouvaient s'y attendre après les déclarations des Papes et du Concile Vatican II. Quant aux évêques d'Afrique, ils sont de plus en plus angoissés pour assurer à leurs prêtres le pain de chaque jour et ils multiplient leurs cris d'alarme...

... Les paroles du Pape Paul VI dans « Message pour la Journée Missionnaire mondiale » d'octobre 1971 peuvent sans doute en cette occasion leur être appliquées : « Vous les voyez tendre la main... Que cela ne vous surprenne ni ne vous scandalise. Le Christ lui-même n'a-t-il pas sollicité ceux qui l'entouraient pour obtenir les moyens qu'il avait choisis pour faire le bien ?... Nous

devons au moins leur procurer le pain quotidien... C'est souvent la seule façon qui se présente de remplir l'indispensable devoir missionnaire incombant à tous les chrétiens... » (1).

Père Georges CADEL

(1) Rappelons qu'il est parfaitement loisible de dépasser le faible montant de l'honoraire de messe fixé par l'évêque du lieu. Cette offrande doit être proportionnée aux moyens et à la générosité de chacun. L'honoraire des messes, en l'honneur de saint Michel, a été fixé à 12 F. On peut demander de transmettre des honoraires de messes aux missionnaires, soit par l'intermédiaire de son curé ou de son diocèse, ou par le C.C.P. « Annales du Mont Saint-Michel - 4-42 Rennes ».

BIBLIOGRAPHIE

BERNADETTE VOUS PARLE

Une vie complète de Bernadette,

par l'abbé René LAURENTIN,

docteur ès lettres, prof. à l'univ., Angers

Ce livre met à la portée de tous le résultat de seize années de recherches scientifiques sur Bernadette de Lourdes. Il se lit comme un roman. Il révèle des faits inconnus jusqu'à ce jour. On suit Bernadette pas à pas de son enfance à sa mort, on l'entend parler, témoigner, réagir.

Ce livre manifeste « le secret de Bernadette » : la face cachée de son message qui nous ramène à l'Évangile, cet essentiel dont les chrétiens d'aujourd'hui ont besoin.

Une source pour tous les pèlerins de Lourdes, et plus spécialement pour les malades. Un contrepoison pour notre temps.

Apostolat des Editions, 46-48, rue du Four, 75 - Paris-6° - C.C.P. 5469-36 Paris. Les souscriptions ne sont valables qu'accompagnées de leur montant.

2 volumes à paraître fin mars 1972, 880 pages au total, 200 photographies.

Prix de souscription : jusqu'au 31 mars : 75 F.
après le 31 mars : 95 F.

Nouvelles brèves

• *Le chauffage de l'église paroissiale et du sanctuaire de Saint-Michel* : en février, un appareil de chauffage à air pulsé a été installé dans l'arrière-sacristie et aura plusieurs avantages : d'abord, l'humidité des murs va diminuer et les ornements ou objets du culte s'abîmeront moins dans l'église et dans la sacristie ; d'autre part, il n'est pas rare maintenant de voir venir des pèlerins en hiver, surtout pour les fêtes de Noël et de l'Épiphanie ; c'est l'époque de l'année où il y a beaucoup de mariages également ; enfin, les paroissiens du Mont, comme ceux de la plupart des paroisses, apprécient le chauffage pendant les messes dominicales.

Qu'il nous soit permis de dire ici un sincère merci à la municipalité du Mont Saint-Michel qui a bien voulu prendre à sa charge une partie de l'installation de ce chauffage ; le reste devra être réglé par le Directeur des « Annales » qui compte sur l'aide des lecteurs, des pèlerins et des bienfaiteurs des Œuvres de Saint-Michel, et les remercie d'avance de leur générosité (C.C.P. « Annales du Mont Saint-Michel », 4-42 Rennes).

• *Les travaux réalisés sous l'égide des Beaux-Arts* : de nombreux travaux d'entretien, mais aussi d'amélioration, à l'abbaye ou dans le Mont, se font chaque hiver. Nous y reviendrons plus en détail. Aujourd'hui, signalons simplement l'ouverture d'une porte dans la Tour du Roi, avec un passage donnant directement de la rue sur la digue, pour servir en cas d'urgence, au moment des grandes marées.

PROCHAINES INTENTIONS DE PRIÈRES :

MARS 1972

— Pour que nous annonçons par la parole et par l'action le Christ crucifié, puissance et sagesse de Dieu.

— Pour que ceux qui annoncent l'Évangile parmi les peuples païens ne rougissent pas du scandale de la croix.

AVRIL 1972

— Pour que l'activité convergente de tout le peuple de Dieu en faveur des vocations sacerdotales réponde mieux à l'action de la divine Providence.

— Pour que les Églises missionnaires, par un zèle pastoral commun, voient s'accroître les vocations sacerdotales et leur accordent tous les soins qu'elles méritent.

Vie de l'Œuvre de Saint-Michel

CONSECRATIONS D'ENFANTS

En janvier et février 1972, cinquante-deux enfants ont été consacrés à Notre-Dame des Anges et à saint Michel. Voici leurs noms :

Thomas Collignon, Dunkerque ; Virginie Housset, Saint-Junien ; Catherine Benard, Nieppe ; Josette Brun, Montmirat ; Michel Cormier, Roland Cormier, Daniel Cormier, de Grandigue ; Flore Loumpangou, de Poto-Poto (Congo) ; Emmanuelle Procas, Montauban ; Marie-Odile, Valérie, Blandine et Christophe Saucet, de Chamalières ; Laure-Viviane Minimbou, de Brazzaville ; Corine et Sylvie Dalmasso, de Valbonne ; Mireille Lautier, de Plant-de-Grasse ; Sylvie Apoca, Antibes ; Frédéric et Barbara Descola, de Villeneuve-Loubet ; Jean-Luc, Alain et Bernard Santi, Antibes ; Stéphane Jacquin, Antibes ; Laurent Ganalexini, Antibes ; Olivier Malengé, Antibes ; Guillaume Dubarry, Antibes ; Jean-Marc Opredek, Antibes ; Nathalie Bernard, Antibes ; Isabelle et Sylvette Delemare, de La Brogue ; Patrick Alderigi, Antibes ; Mayela Emmanuelle et N'Kodia César, de Brazzaville ; Denis Lefèvre, de Messei ; Viviane, Florine et Londa Bassinga, de Pointe-Noire ; Nathalie Calvet, de Assignan ; Constance Nakoubassarissa, de Pointe-Noire ; Catherine Garreau, de Saint-Symphorien ; Bruno et Philippe Marongin, de Bron ; Rodolphe Caillier, de Flamicourt ; Florence et Beruls Loumouamon, de Brazzaville ; Marie-Laure et Marc-Gilbert Voisin, de Cayenne ; Nza Léon Mondjili, Clotide, Odile et Sosthène Mondjili, de Mossaka (Congo).

ARCHICONFRÉRIE DE SAINT-MICHEL

Au cours des mois de janvier et février 1972, cent quatorze adultes ont demandé leur inscription à l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

Adieux à nos chers défunts

Mlle Marthe Caremel, à Marigny ; Mme Louis Levavasseur, à Coutances ; M. Francisque Guyot, à Coutainville ; Mlle Joséphine Neyens, à Saint-Germain-en-Laye ; Mme Emile Lefèvre, à Montfarville ; le Père Albert Poisnel, des Missions Etrangères (Cambodge) ; M. Marcel Bodin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Mlle B. Bégaukt, à Bordeaux ; Mme Félix Gauchet, à Pontaubault ; M. Louis Jourdan, à Avranches ; M. Georges Bazire, à Dragey ; M. Georges Périer, à Ouville ; M. Joseph Hamel, à Saint-James ; M. l'abbé Lhardi, à Grimouville ; le poète Louis Guillaume, originaire de l'île de Bréhat, président d'honneur des Rencontres poétiques du Mont Saint-Michel, décédé à Paris le 25 décembre ; M. Léon Wasse, à Paris ; M. Louis Arçon, à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) ; M. Gontran Nolleau, à l'île d'Yeu ; M. Paul Rochotte, à Rambervillers ; Mme Clémence Pernot, à Darnieulles ; Mme Brebion, à Andrezel ; M. François Lefranc, à Saint-Senier-sous-Avranches.

« Que la résurrection de Jésus fasse parvenir à la vie qui ne finit pas, ceux qui reposent déjà dans la paix. »

« Que saint Michel, le porte-étendard, les introduise dans la lumière sainte ! »